



Psychologues et Santé en Essonne

Atelier « Clinique de la violence » du 14 février 2022

Présentées :

Kessy Lucianaz, Gaëlle Hanrard, Mina Jacobson, Sandrine Gahery, Maryannick Mazin

La coordinatrice de l'atelier nous informe que nous accueillerons une nouvelle participante le mois prochain.

Une première situation clinique est présentée.

Il s'agit d'une adolescente de 13 ans victime d'attouchements sexuels de la part d'un collègue de sa mère qui a été éloigné de cette même mère de manière extrêmement rapide et non préparée par la justice. Les parents qui ont été rencontrés par la thérapeute centrent beaucoup le discours autour de la difficulté de séparation entre la mère et la fille mais peu de discours autour des attouchements sexuels subis par la fille qui ne sont pas au premier plan.

Il en est même du côté de l'expertise psychiatrique qui met en avant la relation fusionnelle mère-fille.

Nous nous interrogeons sur cette mesure d'éloignement et sur la manière dont elle a été prise.

Cette situation nous permet d'évoquer une autre situation clinique. On y retrouve une mesure d'éloignement mais cette fois-ci entre l'agresseur et la victime d'un viol.

Cette situation est également l'occasion d'aborder la question des abus de la position thérapeutique dans différents métiers qui sont réglementées ou non avec caractéristiques sexuelles ou non.

Une autre situation clinique est amenée. Il s'agit d'un suivi d'un patient, agresseur sexuels dans son enfance de sa petite sœur.

En amont de cette situation, des accusations avaient été portées par la grand-mère maternelle contre son père pour abus sexuels sur lui-même. Il ne peut

absolument pas accéder à sa position potentielle de victime et ne met en avant que sa position d'agresseur de sa sœur.

Ces différentes situations nous parlent également de la répétition intergénérationnelle des problématiques incestuelles et la dévastation intérieure supportée par la victime.

Nous prenons des nouvelles d'une patiente dont nous avons déjà évoqué la situation lors du dernier atelier. La question se posait autour d'une possibilité de signalement. Un passage à l'acte violent de la mère entraîne à la fois l'entrée en jeu d'une éducatrice et à la fois la rupture thérapeutique imposée par les parents sans qu'une dernière séance ait pu avoir lieu avant cette rupture. Un problème supplémentaire se pose pour la thérapeute car l'éducatrice qui prend en charge cette patiente est également la mère d'un de ses propres patients, la coordination autour de cette situation est donc impossible.

Le prochain atelier aura lieu 28 mars 2022.

Pour l'atelier, Maryannick Mazin